



Doc. 16087
27 janvier 2025

La nécessité d'un nouvel ordre international fondé sur des règles

Amendement¹ n° 9

M. George LOUCAIDES, Chypre, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, remplacer les mots «fondé sur des règles» par les mots suivants:

«fondé sur la Charte des Nations Unies»

Note explicative

Dans l'ensemble de la résolution, car il s'agit là d'une notion bien définie.

Déposé par:

LOUCAIDES George, Chypre, GUE
CASTEL Laura, Espagne, GUE
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
GAVAN Paul, Irlande, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
LICHERI Ettore Antonio, Italie, GUE
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
STAMBACH-TERRENOIR Anne, France, GUE

1. 2025 - Première partie de session

